

# | BUDGET 2019<

Prononcé à la séance extraordinaire du 20 décembre 2018  
par M. Christian Fortin, maire de Batiscan.

Des choix  
POUR  
L'AVENIR





Chères citoyennes,  
Chers citoyens,  
Chers (ères) collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième budget de notre mandat. Voter un budget municipal n'est pas qu'un exercice comptable. C'est avant tout un acte politique majeur qui traduit non seulement nos engagements pour l'année à venir, mais aussi notre vision de notre municipalité et de son devenir.

Je suis très fier de vous présenter le résultat de nos discussions : un budget équilibré qui respecte notre mission budgétaire fondamentale, soit celle de vous offrir des services de qualité tout en respectant votre capacité de payer.

## Faits saillants du budget 2019

- Le budget 2019 se chiffre à 1 611 917 \$. Il a connu une hausse de 10 876 \$ (0,68%) en comparaison avec l'année dernière.
- Gel de la taxe foncière et des taxes de services.
- La cueillette et l'enfouissement des matières résiduelles passent de 111 278\$ à 114 691\$, soit une hausse de 3 413\$ (3,07%). En tenant compte de la redistribution de la compensation de l'année 2019 pour la collecte sélective (recyclage), nous sommes en mesure de maintenir la même tarification de ce poste, soit pour un montant de 176,25\$ par unité. Le tarif d'aqueduc demeure à 180,00\$ par unité.
- Le budget 2019 s'appuie sur un rôle d'évaluation qui est passé de 115 402 300\$ à 117 478 500\$, soit une augmentation de 2 076 200\$ (1,8%) de valeur foncière. Cette augmentation s'explique principalement par de nouvelles constructions d'unités résidentielles et de différents travaux de rénovation effectués sur des immeubles de notre territoire au cours de l'année financière 2018.
- Les quotes-parts de la MRC des Chenaux passeront de 203 741\$ à 209 489\$, ce qui représente une augmentation de 5 748\$ (2,82%).
- La Municipalité étant propriétaire du presbytère et de l'église assume les primes des couvertures d'assurance et nous contribuons dans une proportion de 40% aux dépenses totalisant 18 035\$ reliées aux frais de chauffage, d'électricité, des réparations mineures des bâtiments, de l'entretien paysager et du système de surveillance.
- La facture de la Sûreté du Québec passe de 94 179\$ à 96 796\$, soit une hausse de 2 617\$ (2,78%).
- Nos pompiers volontaires poursuivront leur programme de formation. À cela s'ajoute l'acquisition d'équipements nécessaires pour leurs interventions.
- Concernant l'entente intermunicipale de la sécurité publique Batiscan/Champlain, la quote-part est passée de 16 503\$ à 17 058\$, soit une hausse de 555\$.



- Le conseil a reconduit une politique administrative pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés sur notre territoire. Les opérations de déneigement et d'entretien mineur sont de notre responsabilité par souci d'équité envers ces contribuables.
- Un montant de 3 500\$ sera octroyé au tournoi de pêche « Super Challenge Écotone ».
- Pour une quatrième année consécutive, une somme de 5 000\$ sera investie au projet "REVITALISONS NOS MILIEUX ENSEMBLE" dont le principal objectif est de permettre la concertation d'actions collectives telles que l'acquisition d'outils promotionnels, les placements publicitaires et les frais d'inscription du guide touristique de Tourisme Mauricie avec les municipalités de Champlain et de Sainte-Anne-de-la-Pérade afin de maximiser le potentiel de développement de l'axe routier du Chemin du Roy.
- Le programme de revitalisation résidentiel est maintenu. Ce programme prévoit l'octroi d'une subvention de 1 500 \$ pour chaque nouvelle construction et 1 000\$ par unité de logement.
- Nous serons, dans les prochaines semaines, en négociation pour le renouvellement de la convention collective avec nos employés. Nous devons parvenir à une entente qui sera avantageuse pour les deux parties. En maintenant un dialogue ouvert, nous parviendrons à concilier les intérêts de tous.

## Priorités du budget 2019 :

### Batiscan investit dans ses infrastructures

Vous le savez, nos infrastructures ont une durée de vie limitée. Année après année, nous devons faire des efforts importants pour les entretenir et les renouveler. C'est pourquoi l'amélioration des infrastructures et des équipements est au cœur de nos priorités.

#### J'annonce les principaux projets que nous souhaitons réaliser :

- La réfection des égouts pluviaux et du réseau d'aqueduc aux rues de la Salle et du Couvent (la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera mise à contribution pour financer une partie de ces investissements).
- Réfection complète de l'affichage de nos rues municipales avec une nouvelle signature visuelle.
- Afin d'améliorer la sécurité, nous installerons trois (3) nouvelles sentinelles (éclairage).
- L'aménagement de la cour arrière du garage municipal et d'un entrepôt pour notre machinerie et nos équipements.
- Un plan d'entretien de nos bâtiments municipaux : une demande d'aide financière sera déposée dans le programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aide les municipalités avec un financement couvrant jusqu'à 80% des coûts totaux du projet (maximum 50 000\$). L'objectif de ce projet est de nous aider à prendre des décisions éclairées en matière d'entretien de nos immeubles.
- Réparation des fissures sur les chaussées des rues municipales.



- Réfection de ponceaux dans le rang Picardie et au chemin de l'Île-Saint-Éloi Ouest.
- Émondage des arbres sur nos propriétés municipales sur une période de trois (3) ans.
- Restauration des statues au calvaire (parc du Millénaire) : une demande d'aide financière au Fonds de développement du territoire(FDT) de notre MRC sera acheminée.
- L'installation des modules pour les aînés.
- Le réaménagement de la place Jacques St-Cyr (quai municipal).

De plus, certains dossiers prendront une place importante dans la prochaine année, entre autres, la mise à niveau de notre usine de traitement de l'eau potable. Nous sommes actuellement en attente d'une subvention. Pour nous, l'eau potable est une priorité ! J'entends également poursuivre le dossier de la fibre optique conjointement avec notre MRC, afin de le rendre accessible sur l'ensemble de notre territoire.

## **La mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité civile et du plan des mesures d'urgence.**



Le 9 novembre prochain, le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre entrera en vigueur. Cette année, la Municipalité a mandaté un consultant afin de procéder à la conception et l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence. Celui-ci sera finalisé au cours de la prochaine année. Un programme d'aide financière est maintenant disponible pour les municipalités avec lequel il est possible d'obtenir une subvention de 14 500\$. Je rappelle que selon la loi sur la sécurité civile au Québec, la Municipalité est la première responsable des mesures d'urgence sur son territoire. Dans cette optique et considérant les impacts des changements climatiques sur nos collectivités, aucune municipalité n'est à l'abri d'un sinistre. Ce plan de mesures d'urgence nous sera utile pour toutes les phases de la sécurité civile, soit avant un sinistre, en préparation et en prévention, en intervention, lors d'une urgence et après un sinistre, lors du rétablissement. J'annonce les investissements suivants :

- Un système d'alerte et de communication avec les citoyens sera mis en place.
- L'acquisition de génératrices.

Je profite de cette occasion pour vous remercier d'avoir participé en si grand nombre au sondage concernant la sécurité civile.

## **Support au dynamisme de nos organismes et bénévoles**

Une activité de reconnaissance pour remercier l'implication de nos bénévoles sera organisée. Suite à une consultation auprès des organismes, celle-ci aura lieu en juin prochain, au pavillon situé sur le site du Vieux presbytère.

L'engagement de plusieurs bénévoles représente une richesse pour notre communauté et contribue largement à son développement. Grâce à eux, nous avons une population active et pour appuyer ces organismes, j'annonce les subventions de fonctionnement suivantes :

- 17 000 \$ - Direction des Loisirs et de la culture de Batiscan incluant le Noël des enfants;
- 16 500 \$ - Vieux presbytère;
- 9 000 \$ - Corporation touristique de Batiscan;
- 3 900 \$ - Bibliothèque municipale;
- 1 000 \$ - Société historique « Batiscan et son histoire »;
- 1 000 \$ - Association sportive et écologique de la Batiscan;
- 1 000 \$ - FADOQ dans le cadre de la poursuite de leurs activités;
- 400 \$ - Popote roulante;
- 200 \$ - Viactive dans le cadre du programme MADA;
- 75 \$ - Société d'horticulture des Chenaux;
- 50 \$ - Fonds communautaire des Chenaux (matériel scolaire pour les enfants);
- 50 \$ - Proches aidants des Chenaux;
- 50 \$ - Journal Batiscan et ses gens.

## Les Fleurons du Québec



Au cours des mois de juillet et août, nous recevrons la visite des évaluateurs des Fleurons du Québec. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Le programme des Fleurons du Québec regroupe aujourd'hui plus de 350 municipalités dans toutes les régions de la province. Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif. Lors de la dernière évaluation en 2016, nous avons obtenu trois fleurons sur une possibilité de cinq. Notre objectif est d'obtenir un quatrième fleuron. Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!

## Penser et agir famille et aînés

Un comité de travail fut créé avec le mandat de réaliser la mise à jour de notre plan d'action de notre politique familiale et des aînés. Ce geste est une volonté politique des élus municipaux qui considère que les membres de la famille, du plus jeune jusqu'à l'aîné, soient considérés comme des acteurs de son développement. L'objectif de ces travaux est de proposer un nouveau plan d'action au cours de la prochaine année, qui tente d'apporter de nouvelles réponses aux besoins actuels des familles et des aînés en constante évolution. La population sera consultée par le biais d'un sondage.



De plus, le 26 mai prochain, nous serons l'hôte de la Journée de la famille des Chenaux. Issue de la Semaine québécoise des familles, celle-ci se veut être un événement de sensibilisation qui a pour objectif de valoriser le rôle des familles en plus de consolider le sentiment d'appartenance à notre MRC. L'événement

permet de mobiliser plusieurs organisations de la MRC souhaitant célébrer les familles de leur communauté. Ce sont des citoyens des 10 municipalités qui la composent qui sont invités à participer aux différentes activités préparées par le comité organisateur. La programmation des activités saura rejoindre la famille au sens large. Cet événement aura lieu sur le site tout à fait exceptionnel du Vieux presbytère. Un investissement de 5 000\$ est prévu au budget et nous recevrons une aide financière de 2 500\$ de la MRC.

## Souligner notre fierté : 25e anniversaire de la sauvegarde de l'école



Le 24 octobre 1994 fut la réouverture de l'école Sainte-Marie. Grâce à un mouvement de solidarité et au travail acharné du comité de sauvegarde de l'époque, celle-ci fut maintenue ouverte. L'histoire de la défense de l'école de Batiscan a touché le cœur des Québécois et a fait connaître à l'ensemble du monde rural l'importance du maintien d'une école primaire dans un village. Comme le disait feu Michel Pagé, ministre de l'Éducation (1990-1992) : « *Pour moi, l'école c'est l'âme de la municipalité, c'est la vie, c'est ce qui fait vibrer son village !* ». Afin de souligner cet événement majeur qui a marqué notre histoire, j'annonce que nous allons procéder à la réfection de la borne de la sauvegarde et dévoiler une plaque commémorative. Une réception civique sera organisée pour souligner cet anniversaire.

## Sommaire des prévisions budgétaires 2019

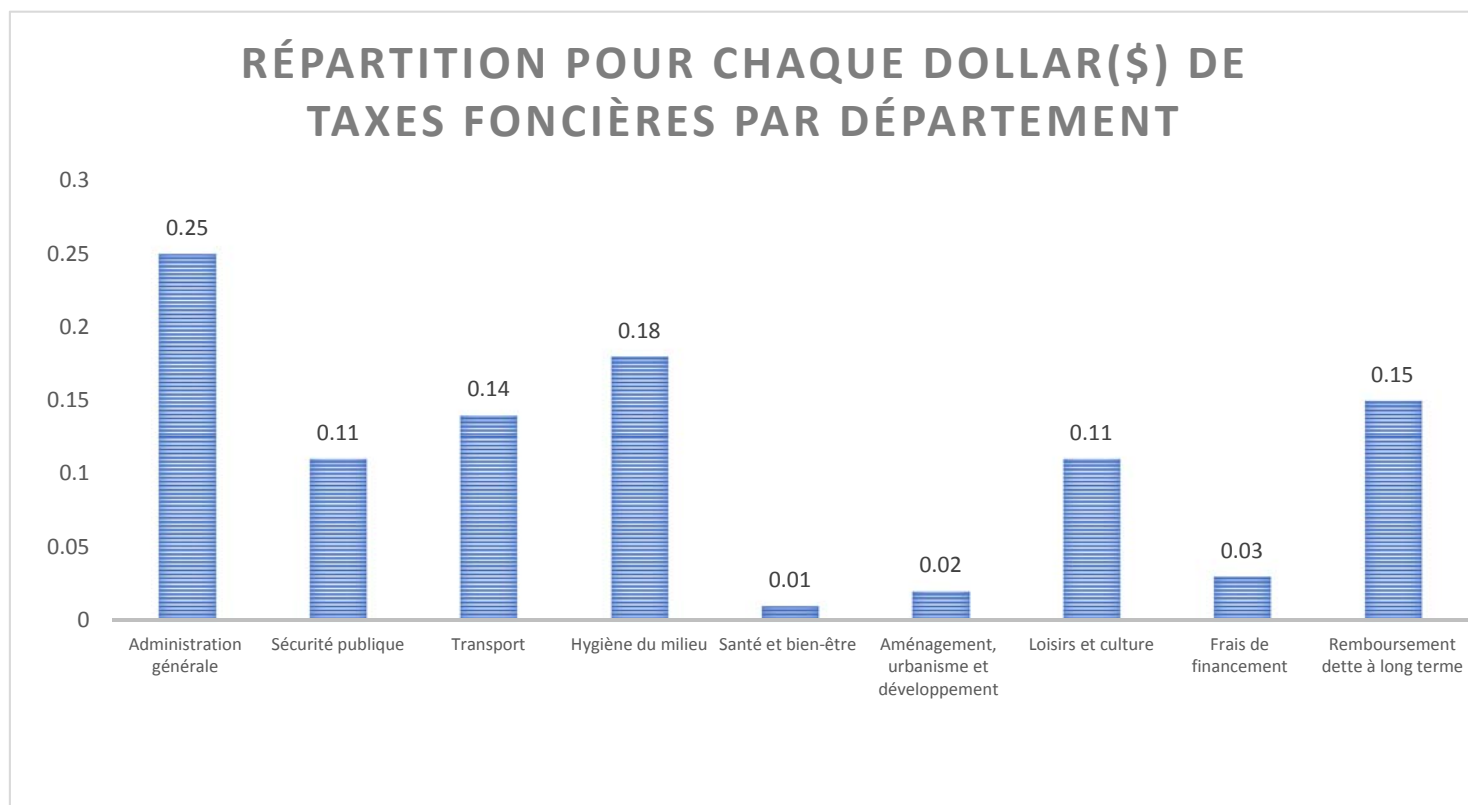
Le sommaire des prévisions budgétaires 2019, présenté au tableau ci-dessous, décrit le budget de fonctionnement de la Municipalité de façon globale. Comme prévu par la loi, la Municipalité présente un budget équilibré. Le budget 2019 s'élève à **1 611 917\$**. Ce qui représente une augmentation de 10 876,00\$, soit de 0,68% en regard du budget 2018.

	2018	2019	Écart - %	Écart - \$
	Budget	Budget	2018-2019	2018-2019
<b>REVENUS</b>				
Taxes	(1 202 743) \$	(1 222 972) \$	1,68%	20 229 \$
Paiements tenant lieu de taxes	(4 675) \$	(3 900) \$	-19,87%	(775) \$
Autres revenus de sources locales	(236 769) \$	(233 690) \$	-1,32%	(3 079) \$
Transferts	(156 854) \$	(151 355) \$	-3,63%	(5 499) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>(1 601 041) \$</b>	<b>(1 611 917) \$</b>	<b>0,68%</b>	<b>10 876 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Administration générale	388 373 \$	402 112 \$	3,54%	13 739 \$
Sécurité publique	183 702 \$	170 173 \$	-7,95%	(13 529) \$
Transport	242 469 \$	232 056 \$	-4,49%	(10 413) \$
Hygiène du milieu	280 359 \$	285 208 \$	1,73%	4 849 \$
Santé et bien-être	9 299 \$	14 701 \$	58,09%	5 402 \$
Aménagement, urbanisme et développement	33 594 \$	35 328 \$	5,16%	1 734 \$
Loisirs et culture	167 668 \$	177 343 \$	5,77%	9 675 \$
Frais de financement	50 621 \$	46 199 \$	-9,57%	(4 422) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 356 085 \$</b>	<b>1 363 120 \$</b>	<b>0,52%</b>	<b>7 035 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme	244 956 \$	248 797 \$	1,57%	3 841 \$
<b>TOTAL GLOBAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 601 041 \$</b>	<b>1 611 917 \$</b>	<b>0,68%</b>	<b>10 876 \$</b>

## Taxes et tarification pour les services d'alimentation en eau potable, de cueillette, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles:

Taxes :	2018	2019	Écart
Foncière générale	0,6009	0,6006	(0,0003)
Taxes foncières sur la dette	0,0107	0,0106	(0,0001)
Taxes foncières sur la dette (utilisateurs)	0,0331	0,0330	(0,0001)
Taxes sur la police	0,0816	0,0824	0,0008
Quotes-parts MRC des Chenaux	0,0916	0,0922	0,0006
Fonds réservés – équipements	0,0165	0,0158	(0,0007)
Bâtiments Patrimoniaux – église et presbytère	0,0156	0,0154	(0,0002)
<b>Total des taxes foncières</b>	<b><u>0,8500</u></b>	<b><u>0,8500</u></b>	<b>0,0000</b>
<b>Le service d'alimentation en eau potable :</b>			
Résidentiel	180,00	180,00	0,0000
Résidentiel saisonnier	126,00	126,00	0,0000
<b>Service de cueillette, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles :</b>			
Résidentiel	176,25	176,25	0,0000
Résidentiel saisonnier	123,38	123,38	0,0000

Il sera encore possible d'acquitter son compte de taxes en quatre (4) versements lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à trois cents dollars (300,00\$).



## CONCLUSION

Il s'agit d'un budget responsable avec lequel nous poursuivrons notre mission de maintenir une qualité de vie aux gens de notre communauté tout en gardant le cap sur une gestion responsable et transparente des fonds publics. Le conseil municipal procèdera sous peu à l'adoption d'un plan triennal d'immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021.


Ensemble, les membres du conseil, les employés et la population, nous devons travailler à l'amélioration de notre milieu de vie et œuvrer à nous donner une qualité de vie à mesure de nos implications et de nos aspirations.

Votre support et votre collaboration sont requis pour mener à bien le travail que nous avons à faire en tant que vos représentants et représentantes. Soyez assurés que nous l'apprécions grandement.

En terminant, je remercie sincèrement mes collègues du conseil municipal : Henriette Rivard Desbiens, Monique Drouin, Yves Gagnon, Pierre Châteauneuf, Sylvain Dussault et René Proteau.

Mes remerciements au directeur général, monsieur Pierre Massicotte pour la préparation de ce budget. Je salue aussi le travail de tous les employés de la Municipalité : madame Monique Bélanger et messieurs Jacques Duplessis, Roger Beauchesne et Marc-Alexandre Magny (employés temporaires), Michel Lampron pour ses années de service auprès de la municipalité et ainsi que Stéphane Rouette. Tous collaborent quotidiennement à l'amélioration de la qualité des services.

Joyeuses fêtes à tous les Batiscanais et Batiscanaises !



Christian Fortin